

Octobre 2010



Trois questions à Nicole Rouaire, Vice-présidente à la culture, au patrimoine et au développement des usages numériques

L'Auvergne est une des seules régions où la Culture est sous vice-présidence d'élus – ou pour être exact d'élues – écologistes. Dans ce domaine qui subit de plein fouet les effets de la crise et ceux de la réforme des collectivités, Nicole Rouaire apporte une vision renouvelée de la Culture, pour une Région plus à l'écoute des territoires, pour une Culture plus proche de ses publics



En période de crise, que représente la Culture ?

« Face à la crise économique, sociale et environnementale, la Culture représente un enjeu majeur pour la cohésion sociale, le bien vivre ensemble et l'épanouissement individuel. La logique

marchande imposée par le libéralisme n'est pas compatible avec un projet de gauche, social et écologiste. La désespérance du monde culturel, de l'ensemble des artistes et des techniciens du spectacle nous oblige à apporter des réponses claires.

De la part de la Région, pour laquelle la Culture n'est pas une compétence obligatoire, j'ai la volonté que la Région maintienne un soutien à la Culture malgré les contraintes budgétaires, sachant qu'actuellement l'Auvergne fait partie des régions qui y consacrent une des enveloppes les plus faibles (1,9% du budget global). Plus que jamais, nous devons montrer et expliciter notre démarche.

J'ajoute que je siégerai à l'Assemblée des régions d'Europe : la Culture constitue en Europe un enjeu majeur, elle doit devenir un élément transversal et structurant des politiques de l'Union dans les années à venir. C'est le message que j'ai porté à Avignon cet été, lors d'une rencontre d'élus européens en charge de la Culture¹ ».

Quelle sont tes priorités politiques sur ce poste ?

« Le champ d'action est large : musées, festivals, orchestre d'Auvergne, ... Mes objectifs sont de faire progresser la diversification des publics, de soutenir la diversité culturelle, de développer les pratiques artistiques.

J'ai aussi à cœur de faire entrer la Culture dans les lycées et les Centres de formation d'apprentis. Les lycées et CFA pourraient accueillir des résidences d'artistes, sur des sujets différents : court métrage, beaux-arts, architecture, art contemporain ou bien occitan...

Le domaine de Randan est une autre priorité : ce site appartenant à la Région, nous allons investir pour garantir les conditions d'accueil et en faire un pôle culturel majeur en Auvergne.

Et puis, en tant que responsable des usages numériques, mon ambition est bien de les développer pour réduire les gaz à effet de serre et comme outil pour la diffusion des connaissances.

Pour cela, je souhaite utiliser le budget régional comme un déclencheur pour favoriser les projets, là où l'effet de levier pourra jouer. Il est heureux d'ailleurs que la Culture fasse partie des rares domaines où pourront se faire des cofinancements entre collectivités.

Enfin, certains dossiers me tiennent à cœur comme la réflexion à avoir sur le travail de l'amateur (faute de statuts, beaucoup se retrouvent amateurs par nécessité). Je compte aussi engager un travail sur la pérennisation des emplois dans la Culture, et sur la question de la rémunération de l'artiste. J'ai demandé au Transfo, agence régionale de la Culture, de me faire des propositions sur la professionnalisation, l'économie créatrice et culturelle et sur l'économie de la culture. »

Comment est perçue une élue écologiste par les milieux de la Culture ?

« Dans mes déplacements et lors des réunions, que ce soit au festival d'Aurillac, à la Comédie de Clermont ou bien au festival de La Chaise Dieu où j'ai inauguré un auditorium en présence de Frédéric Mitterrand, les gens me découvrent. Et ils voient que je sais de quoi je parle, que je suis à l'écoute et que le sujet m'intéresse. Tout au long du précédent mandat, j'avais largement suivi les dossiers "Culture", à la fois en Auvergne et dans les autres régions. Il est évident que la Culture est porteuse d'enjeux énormes pour les Auvergnats d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain. Du coup, mes interlocuteurs se rendent compte que les écologistes ont des choses à dire sur la Culture, que la Culture est une question centrale pour les écologistes. »

On the road again

Randan, Le Puy, Gannat, Craponne, Brout-Vernet, Vichy, Aurillac, La Chaise-Dieu, Le Chambon-sur-Lignon, Saint-Flour... : l'agenda estival de Nicole Rouaire a de quoi donner le tournis.

Et l'automne sera tout aussi chargé puisque elle va entamer pour la seconde fois depuis mars une tournée complète des « pays » d'Auvergne afin de préparer avec les acteurs de la culture (élus, techniciens, bénévoles...) la mise en œuvre des politiques régionales, à l'occasion de Conseils culturels de territoire. Sans compter les innombrables réunions à Clermont ou Chamalières pour suivre de près le dossier de l'Orchestre d'Auvergne, pour permettre au festival Europavox d'évoluer, ou encore pour trouver les solutions pérennes pour la conservation des collections du Frac (Fonds régional d'art contemporain).

Sur le terrain, et dans toutes ces rencontres, Nicole se fait son opinion sur les dossiers, sans a priori. Et petit à petit, il semble que son écoute et son attention aux problèmes en font une élue appréciée par ses interlocuteurs.

Voir aussi l'interview de N. Rouaire lors de l'avant première du film de Bertrand Tavernier « La Princesse de Montpensier », soutenu par le Conseil régional : <http://www.auvergne.fr/culture/septieme-art-sous-le-ciel-du-cantal.html> (sortie nationale le 3 novembre)

¹ En savoir plus sur la Déclaration d'Avignon : <http://blog.vertsconseilregionalauvergne.fr/post/2010/07/15/L-Auvergne%2C-signataire-de-la-D%C3%A9claration-d-Avignon>

Les priorités du mandat



La Région Auvergne a fait du développement durable et de la préservation de l'environnement une de ses priorités. **Christian Bouchardy**, vice-président chargé de l'environnement, présente les priorités de son action sur le mandat 2010-2014.

Energie : nous allons continuer et amplifier nos efforts pour les aides accordées dans le domaine des chaudières à bois, du solaire thermique, et des bâtiments basse consommation. Après avoir soutenu au précédent mandat la production d'énergie par les particuliers, cette

mesure pourrait être limitée à des conditions de ressources. Mais la priorité sera donnée dans ce mandat aux projets collectifs. La région mettra en œuvre le Plan Climat Energie voté en novembre dernier. Elle travaillera avec l'Etat à l'écriture du Schéma régional Air Climat Energie (Loi Grenelle 2).

Patrimoine naturel : en plus des politiques de Parcs naturels régionaux (cf. ci-dessous), trois gros dossiers se présentent et nous avons décidé que leur mise en œuvre est une priorité :

1. la mise en application du **Plan biodiversité**, avec un volet important sur la préservation des habitats et des espèces
2. la mise en application du **Schéma de développement durable de la rivière Allier** qui vise à préserver la dynamique fluviale et la ressource en eau
3. la création de **Réserves naturelles régionales** car il n'y en a actuellement aucune en Auvergne. Rappelons que seulement 5 réserves naturelles nationales existent en Auvergne, dont 4 dans le Puy de Dôme et 1 dans l'Allier. Autrement dit il reste encore beaucoup de travail notamment en Haute-Loire et dans le Cantal.

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement sont absolument indispensables car on ne protège bien que ce que l'on connaît et que l'on aime. D'où l'impérieuse nécessité d'apporter des éléments d'information et de motivation à tous, et en premier lieu aux jeunes.

Cet objectif suppose une action de terrain la plus concrète possible ; elle nécessite donc la participation de toutes les associations et de leurs instances fédératives locales.

Déchets : la Région est compétente sur la question des déchets dangereux. Sur le mandat, il s'agira de faire appliquer le Plan régional d'élimination de ces déchets (PREDD) voté en 2009. Concernant les déchets ménagers et assimilés, la Région défendra une politique de " *structuration de la collecte et du tri sélectif pour améliorer le taux de recyclage de la Région*", ainsi que " *la valorisation énergétique ou organique des déchets verts*", tel que le prévoit le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire.

Dans un mandat raccourci à quatre ans et frappé par l'actuelle réforme des collectivités territoriales, je ferai tout pour que ces choix deviennent une réalité. Et je maintiendrai la méthode la plus démocratique qui consiste à systématiquement organiser la concertation et l'écoute avec les autres collectivités et les citoyens avant d'arrêter des positions définitives.

Christian Bouchardy

→ Tous les documents cités ici (Plan Biodiversité, Schéma de l'Allier, PREDD...) sont accessibles sur le blog du groupe : <http://blog.vertsconseilregionallauvergne.fr/>. Si vous préférez le format papier, n'hésitez pas à le demander à notre secrétariat.

Bientôt 4 parcs naturels en Auvergne !

Créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités dotés de spécificités patrimoniales remarquables, les PNR jouent un rôle primordial en matière d'aménagement et de développement durable du territoire. Aux deux parcs existants, s'en ajouteront bientôt deux autres. Et évidemment, les élus écologistes prennent une part active à ces dossiers.

Actuellement, les 2 Parcs naturels régionaux auvergnats couvrent déjà 27 % de la surface de la région :

- le PNR des Volcans d'Auvergne, créé en 1977, compte 153 communes sur 395 000 ha,
- le PNR Livradois-Forez, créé en 1986, compte 170 communes sur 310 000 ha.

Pour accompagner leur développement et conforter le rôle des parcs, la Région signe depuis 2007 une convention pluriannuelle avec chacun d'eux. Dans une logique partenariale, cette convention permet aux PNR, entre autres, d'anticiper le renouvellement de leur Charte, document qui détermine les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire sur plus de 10 ans².

A ces deux parcs s'en ajouteront bientôt deux autres :

♦ le **Parc naturel régional des Gorges du Haut-Allier / Margeride** sera créé conjointement avec la région Languedoc-Roussillon. Il est envisagé qu'il comprenne 59 communes, soit 22 000 habitants. Sa préfiguration sera confiée à une association des principales collectivités du périmètre d'étude (les Régions Auvergne et Languedoc-



Pierre POMMAREL

Roussillon, les Départements Haute-Loire et Lozère, le SMAT du Haut Allier et deux Communautés de communes de Lozère). **Pierre Pommarel** et **Lionel Roucan** siégeront dans cette association dont l'Assemblée constitutive est prévue fin 2010 afin que l'activité puisse véritablement démarrer dès janvier 2011

♦ le **Parc naturel régional de l'Aubrac** sera créé avec les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Le périmètre initial est de 101 communes sur 281.300 ha (environ 51.500 habitants). Ces contours vont servir de base de travail à l'association de préfiguration dans laquelle **Lionel Roucan** siègera.

Contactez les élus :

- ✓ par courrier à leur nom adressé au Groupe Europe Ecologie, Centre Delille rue Urbain II – 63000 Clermont-Ferrand
- ✓ par mail à leur attention : groupeEE@cr-auvergne.fr
- ✓ par téléphone 04.73.31.84.94
- ✓ par fax 04.73.31.84.86

et suivre leur actualité sur

<http://blog.vertsconseilregionallauvergne.fr/>

² En session, le 28 septembre était adoptée la charte du PNR Volcans, qui fixe les orientations de ce territoire pour la période 2012-2024.

Réforme territoriale : la Région est la grande perdante

Le projet de « réforme territoriale » arrive en phase finale d'adoption parlementaire, après bien des péripéties qui ont montré que, même dans la majorité, il suscite des réticences. Mais Sarkozy y tient : question pour lui d'affichage politique et d'intérêt politicien.

A bien des égards, il serait pourtant difficile de faire pire réforme sur le sujet, tant les objectifs affichés (démocratie, simplification, modernisation / adaptation) sont pour la plupart dévoyés. Nous sommes face à une réforme tournant le dos à la démocratie, revenant sur la décentralisation, qui plus est d'inspiration populiste et néo-libérale. Bref, du « sarkozysme » à l'état pur, dans un domaine où il est susceptible de passer presque inaperçu, tant la question des institutions territoriales est généralement – et malheureusement – éloignée des préoccupations des citoyens !

La création du poste nouveau de « conseiller territorial », élu sur une base « cantonale » pour siéger à la fois au département et à la région, en est un des axes majeurs, aux effets éminemment pervers. Avec l'élection sur la base d'un scrutin uninominal à deux tours, l'UMP espère garder le contrôle des départements et conquérir par là les régions, lesquelles lui échappent aujourd'hui. Qu'importe qu'en même temps soient abandonnés et la parité effective hommes/femmes que ce mode de scrutin ne peut garantir et le pluralisme politique : vive le bipartisme au masculin ! Tout ceci, soi disant, pour « rénover la démocratie locale » et réduire le nombre d'élus territoriaux (comme si c'étaient eux qui coûtaient cher), quand la faible diminution du nombre des cantons se trouve en grande partie compensée par un quasi triplement du nombre d'élus siégeant à la région : pour la Région Auvergne 146 sont prévus au lieu des 47 actuels !

En fusionnant les élus départementaux et régionaux, la réforme en cours « cantonalise » la Région et la soumet de fait aux départements. Au surplus, sans la « clause de compétence générale » (que seules conserveront formellement les communes) qui lui permet d'intervenir sur tout sujet intéressant son territoire et sa population, la Région ne sera plus une véritable collectivité de plein exercice.

Ainsi, là où, dans une optique d'approfondissement de la décentralisation, on pouvait espérer une augmentation de ses compétences et de ses moyens, la Région est la véritable perdante de la réforme, au détriment des politiques adaptées aux besoins de ses citoyens. Exit donc la régionalisation. Place à la recentralisation !

De plus, malgré la suppression de la clause de compétence générale existeront des « compétences partagées » ou des « délégations de compétences exclusives » entre collectivités : bonjour la simplification !

La recentralisation est de surcroît complétée par la mise en place de « métropoles », institutions nouvelles qui regrouperont des communes formant un ensemble de plus de



Gustave ALIROL

500 000 habitants : 8 sont prévues en France, en plus du « Grand Paris » ; en Auvergne pourra tout au plus se mettre en place un « pôle métropolitain » autour de Clermont-Ferrand. Ces métropoles seront dotées, avec les financements qui y sont liés, de l'essentiel des compétences des communes de leur territoire, et de bon nombre de celles de leur département ou de leur région : elles assureront, par exemple, la promotion à l'étranger du territoire de la région et de ses activités économiques. Là encore, on est loin de la prétendue simplification du « mille feuilles territorial », d'autant que l'on verra se mettre en place des services publics « croisés » entre métropoles et départements ou régions.

Avatar poussiéreux de la pensée économique des années 60, la promotion des métropoles signera ainsi la dernière étape de l'abandon de toute politique de solidarité entre les territoires.

S'ajoutent à tout cela la réduction des moyens budgétaires des collectivités territoriales, déjà largement entamée au prétexte qu'elles contribuent au déficit général des finances publiques (leur endettement ne représente pourtant que 10% de la dette publique totale et ne sert à financer que des investissements) ainsi que la fin de leur autonomie fiscale (via notamment la réforme de la taxe professionnelle).

Les raisons ne manquent donc pas de s'opposer à une réforme à contre courant de toute l'évolution qui, depuis 30 ans, a visé à la modernisation des institutions territoriales de la République, laissant entrevoir pour celle-ci un rapprochement avec le standard des autres grandes démocraties européennes : celui de « l'autonomie régionale ». Aussi, lors de la dernière session du Conseil Régional, notre groupe a-t-il voté sans hésiter, avec la majorité régionale, une motion condamnant cette réforme.

À travers toutes ses composantes qui ont à préparer ensemble l'échéance de 2012, la Gauche devra dès lors se prononcer clairement, par un contrat de mandature, pour l'abrogation dans l'urgence d'une réforme proprement réactionnaire. Elle devra aussi se prononcer pour un approfondissement de la régionalisation démocratique, dans la double perspective promue tant par Europe Écologie/Les Verts que par Régions & Peuples Solidaires/Parti Occitan : celle du fédéralisme régional différencié et des nécessaires solidarités territoriales.

Gustave ALIROL

EN BREF

Tribune Vidéo

Chaque mois, les groupes politiques du Conseil régional ont la parole sur le site de la région. Ces tribunes politiques sont très courtes (2'30" environ) puisque le temps de parole est proportionnel au poids des groupes dans l'assemblée, mais suffisantes pour évoquer les dossiers importants, les faits marquants de la vie de l'assemblée.

Nous vous invitons donc à consulter régulièrement ces pages. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, mais aussi de vos informations pour qu'éventuellement nous puissions leur donner un écho par ce biais.

<http://www.auvergne.org/groupe-politiques/groupe-europe-ecologie.html>

Les Sessions en vidéo

Le 28 septembre, la Session du Conseil régional a été partiellement filmée. Le reportage de 11 minutes donne la parole tour à tour au président du Conseil régional ainsi qu'à chacun des présidents de groupe politique. C'est l'occasion d'entendre – brièvement – Agnès Mollon rappeler la nécessité de faire de l'Auvergne une éco région.

Si le résultat vous plaît, ou si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à poster un commentaire sur le site web de la région pour encourager le renouvellement de cette expérience.

Lire sur <http://www.auvergne.org/conseil-regional/jeunesse-et-tourisme-au-menu-de-la-session-de-rentree.html>

Quelle Auvergne en 2030 ?



Parmi ses attributions, **Lionel Roucan** est responsable de la Prospective. Il nous parle de cet exercice très particulier qui vise à « éclairer l'action présente à la lumière des futurs possibles et souhaitables ».

Alors que les communes et départements gèrent les questions quotidiennes (voirie, santé, aide sociale, déchets...), la Région est une collectivité tournée vers l'avenir : aménagement du territoire, formation professionnelle, grands équipements, recherche, enseignement supérieur... Aussi, pour imaginer et conduire l'action publique, la Région a-t-elle besoin d'anticiper au maximum les évolutions de la société. Quels seront les rapports entre villes et campagnes ? Comment se créeront les

emplois demain ? De quels types d'emploi s'agira-t-il ? Quels seront les besoins de mobilité et les modes de déplacement ? etc.

La première pierre du chantier « Prospective » va être posée prochainement, avec la constitution de plusieurs groupes de travail. Autour de **Lionel Roucan** se réuniront à la fois des élus et des techniciens de la région évidemment, mais aussi des acteurs associatifs, des citoyens, etc. Pour conduire cette opération, Lionel sera accompagné de Erwan Lecoer, sociologue consultant bien connu des militants écologistes.

Les élus régionaux ont "parrainé" des lycéens menacés d'expulsion

Le 25 juin, en salle d'assemblée a eu lieu une action de "parrainage" d'une quinzaine de lycéens et étudiants menacés d'expulsion par la Préfecture. Organisé conjointement par RESF et les groupes Europe Ecologie, Front de Gauche et PS, cet acte politique a mis en lumière la situation de ces jeunes, dans la région d'élection de Brice Hortefeux, ex-ministre de l'identité nationale. L'opération – une première en France ! – a été reprise dans d'autres régions.

Extraits du discours d'Agnès Mollon, présidente du Groupe Europe Ecologie :

« Pourquoi un tel parrainage ? Parce que la Région est responsable des lycées, et que notre majorité a fait de la jeunesse sa priorité pour ce mandat. Or, les conditions faites aux élèves de nos lycées et de nos universités sont une offense à notre sens de la dignité humaine. Pour tout jeune Auvergnat, 18 ans cela signifie la majorité, la liberté, l'autonomie... Pour ces jeunes sans-papiers, 18 ans c'est le jour où on peut les expulser. Comment peuvent-ils réussir au lycée, faire des études supérieures, en ayant constamment une épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête ? Comment peuvent-ils vivre à la merci d'un contrôle d'identité ou d'une convocation en préfecture, qui peut à tout instant non seulement briser les liens qu'ils ont établis en Auvergne, mais les mettre en danger de mort ?



Est-ce là ce qu'on nomme humanisme ? Non, nous ne le croyons pas. (...)

Pour nous, CRA, ça veut dire Conseil Régional d'Auvergne, et pas Centre de Rétention Administrative. La place des jeunes sans papiers scolarisés n'est pas en Centre de rétention pour être expulsés.

Ces parrainages sont l'occasion de marquer notre engagement aux côtés de ces jeunes et de leurs familles. Selma, Salima, Djamel..., nous vous souhaitons de tout cœur de continuer à construire votre vie

ici si le cœur vous en dit, de poursuivre vos études, tranquillement, en toute sérénité parmi nous, en toute légalité, régularisés. Aujourd'hui, nous souhaitons simplement vous dire : "Vous êtes les bienvenus".

Dans les pas de Fatima

Comme je m'y suis engagée, voici la suite du récit de mon mandat de nouvelle élue.

Depuis juin, les réunions s'enchaînent, et la quantité de travail augmente, surtout pour qui veut faire avancer les dossiers. Ainsi, ayant montré ma volonté de suivre de près les questions de formation et de discrimination, ai-je été désignée pour ouvrir les débats d'un colloque sur l'accès à la formation de personnes handicapées en septembre. Et le 13 octobre, j'animerai un atelier lors des Assises de la Jeunesse, à Riom (lycée P.-J. Bonté).

Mes représentations m'occupent aussi beaucoup. Je m'intéresse en particulier au lycée C. Claudel (Clermont-Nord), à l'association Auvergne Active qui facilite l'accès au crédit pour les petites structures, et aux projets du Transfo – Agence culturelle régionale. Mais en ce moment, c'est la préparation du budget qui m'absorbe. Différents temps de travail (formation, séminaire...) m'aident à saisir les enjeux budgétaires, et notamment à mesurer les difficultés que vont rencontrer les collectivités pour assumer leurs missions du fait de la réforme de la fiscalité.

Mon apprentissage continue donc. Je saisis mieux l'importance de mes votes. Et du coup, je demande de plus en plus de garanties quant à l'octroi d'une aide.



Chaque jour me confirme qu'être élu est quasiment un travail. L'indemnité³ justifie un fort engagement et compense les nombreuses obligations. Mais surtout, on comprend vite qu'il faut faire preuve de curiosité et de persévérance. Ce n'est pas que les portes soient fermées, disons qu'elles ne sont pas naturellement ouvertes.

Sur le terrain, je m'engage toujours au côté de plusieurs associations, notamment pour l'accueil des étrangers, et à côté de la lycéenne sans papier que j'ai parrainée en juin.

Fatima BEZLI

³ 1600€ net par mois, avant reversement